

Assemblée générale du BRC.

Le Bétheniville Roller Club a tenu son assemblée générale le 23 juin dernier. Christophe Terroine, président de l'association a commencé par remercier tous les parents et membres du club pour leur engagement et leur motivation.

Il a ensuite fait un bilan sur l'activité du club pour la saison 2021/22. Le nombre de licenciés est passé de 24 à 34, ce qui fait une belle progression.

La participation du club au Téléthon fut un succès malgré une météo capricieuse.

La compétition régionale qui devait avoir lieu en juin à Bétheniville a dû être annulée à cause des travaux inachevés de la piste. La rambarde de sécurité est maintenant posée et le revêtement final de la piste devrait être réalisé en octobre 2022. Le club présentera sa candidature pour l'organisation d'une épreuve en 2023.

Concernant les résultats sportifs, Benoit et Christophe ont participé tous deux au

Championnat de France de marathon et à la coupe de France. Ils se sont qualifiés pour la finale de la coupe où ils ont fini respectivement premier et deuxième. Côté jeune, Maé Lelarge a fait une belle prestation pour sa première compétition alors que les conditions étaient difficiles.

Pour la saison 2022/23, la mairie de Pontfaverger qui est devenue gestionnaire du gymnase, n'a pas pu préserver les créneaux du mercredi soir. Les horaires des entraînements en intérieurs seront donc définis ultérieurement. Les séances du vendredi sur la piste restent elles, aux mêmes horaires que la saison passée à savoir : de 17h15 à 18h30 pour le groupe loisir et de 18h30 à 20h00 pour le groupe course.

Les cours ont repris depuis le 12 septembre. Les inscriptions peuvent se faire directement auprès du club lors des entraînements. Pour les débutants, trois séances d'essais sont possibles.



Le groupe des récompensé(e)s ayant validé(e)s leurs niveau de compétence en fin de saison